

PUBLIC :

Agent de Sécurité Incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur ayant effectué au moins **1607 h** d'agent de sécurité durant les **36** derniers mois

PRÉREQUIS :

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des service de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, pour se présenter à la formation permettant le maintien des acquis et des compétences par un recyclage des titulaires du diplôme d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1), le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du SST ou PSC1 moins de 2 ans ou PSE1 en cours de validité.
- Être titulaire du diplôme qui vous a permis d'exercer en tant qu'agent de sécurité.
- Posséder une attestation de l'exercice d'agent de sécurité durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois

DELAI D'ACCES :

2 semaines en moyenne sous réserve de posséder les Pré-requis et l'ensemble des documents administratifs.

OBJECTIFS :

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un

Agent de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)

DURÉE ET ORGANISATION :

14h, soit 2 journées de 7h.

Le parcours pédagogique se déroule en présentiel.

EFFECTIFS :

Le nombre de participant est fixé de 4 à 12 personnes maximum.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes interactives, participatives

- exposés interactifs
- débats avec support audiovisuel
- travaux pratiques et mises en situation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc.

Support de cours individuel remis aux participants

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe

Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants règlementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.

Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire

Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement

Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées - Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
Appareils émetteurs récepteurs - Points de contrôle de ronde
Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels - Alarmes informatiques
Téléphones - Registre de prise en compte des événements
Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses - Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce - Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques sera transmise à son employeur. Dans le cas de défaillance notoire du stagiaire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une attestation de recyclage SSIAP 1 d'une durée de validité de 3 ans sera délivrée.

SUITE DE PARCOURS :

Le recyclage permet d'exercer la fonction de SSIAP 1 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques. L'agent peut envisager de devenir chef d'équipe en se formant au SSIAP 2.

TARIFS :

Prix individuel : Nous consulter
Prix entreprise : Nous consulter
Prix de groupe : Nous consulter
Prix parcours : Nous consulter



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations contacter notre référent handicap : Monsieur MIZDRAK Zoran
Adresse mail : z.mizdrak@lz-training.fr

PROGRAMME :

AGENT DE SECURITE INCENDIE

1re Partie : RECYCLAGE Agent de sécurité	Séquence 1 : Prévention	14 h 00
	Séquence 2 : Moyens de secours	
	Séquence 3 : Mises en situation d'intervention	